

L'école à domicile se fait connaître dans la rue

(S. C. *Midi Libre Montpellier* - 16 septembre 2008)

« **Moi, je reste** à ma maison... Le matin, d'abord j'appelle ma maman et on fait un câlin. Ensuite, je prends mon petit déjeuner, je regarde les dessins animés et je reste avec mes parents. J'apprends par moi-même. » Eliane a 6 ans et le temps de prendre le temps. Elle n'a pas de cartable. L'école, elle ne connaît pas et ne s'en plaint pas.

Comme elle, hier, à l'occasion de la journée nationale pour la liberté d'instruction, Merlin, Robin, Martin, Charlotte et leurs parents respectifs ont arboré le T-shirt "L'école n'est pas obligatoire !" Plus qu'un vêtement, une philosophie de vie que les membres de l'association Les enfants d'abord défendent depuis 1988. Pas d'école, pas de programme à respecter, pas de pédagogie sur laquelle se calquer. Les uns parlent d'"unschooling", les autres d'"école à la maison".

En France, 32 000 enfants sont volontairement déscolarisés par leurs parents. A Led'A, on recensait 200 familles concernées il y a trois ans pour 500 aujourd'hui.

Pour Manue Viger, ces chiffres englobent des pratiques aussi diverses que variées. « *Il y a ceux qui reproduisent l'école à la maison, avec cahiers et horaires fixes. D'autres laissent libre cours à la curiosité naturelle et n'imposent aucune contrainte.* » C'est dans cette seconde façon de voir l'instruction que Manue aurait d'ailleurs tendance à se situer. « Mes quatre enfants ne sont pas scolarisés. Ils se couchent tard et, du coup, se lèvent assez tard. Je respecte leurs heures de sommeil. Leur journée est ensuite émaillée de multiples moments d'apprentissage. On peut apprendre en voiture, à la plage... Je m'adapte à leur rythme et j'essaie en permanence de susciter leur curiosité. Ça ressemble presque à des vacances ! Sauf que tout est prétexte à apprendre en fonction de leurs centres d'intérêt. »

Pour les membres de Led'A, l'instruction relève d'un processus intime et personnel. Les enfants font leur route par eux-mêmes et prennent leur envol à leur rythme.

Emmanuel, le père d'Eliane, l'affirme : « Si elle demande un jour d'aller à l'école, je ne l'empêcherai pas. Ce sera alors son choix. Pour l'heure, elle apprend à apprendre et justement à faire des choix ! » Liberté de voyager hors vacances scolaires, de décider des supports de travail. Temps de jouer, de bouger, d'expérimenter, de grandir. Pour les parents, la vie quotidienne est le meilleur pourvoyeur de situations de socialisation et de sociabilité.

Une fois par an, l'inspection académique s'invite toutefois dans ces familles pour vérifier que l'enseignement « *suit une progression d'année en année et qu'il a pour but d'amener l'enfant à un niveau de connaissances comparable à celui des élèves scolarisés dans un établissement à 16 ans* ».

Également sur internet : lesenfantsdabord.org